



DECLARATION DE LA CELLULE DES JEUNES DE LA CAOPA

SENEGAL/SALY 30 JUIN 2021

La jeunesse est indispensable dans toutes les institutions et entreprises humaines, ainsi que dans la pêche artisanale.

Lors de la première réunion de cellule des jeunes de la Confédération Africaine des Organisations Professionnelles de la Pêche Artisanale (CAOPA), qui s'est tenue à Saly Portudal, au Sénégal du 28 au 30 juin 2021, nous, représentants de nos différentes organisations et pays d'Afrique, avons discuté des points suivants ;

1. La CAOPA en tant qu'organisation ;
2. La sensibilisation et la mise en œuvre effective des directives SSF en Afrique ;
3. Développement organisationnel;
4. IYAFA (Année Internationale de la Pêche et de l'Aquaculture Artisanales) 2022.

Concernant l'existence de la CAOPA en tant qu'organisation ;

1. Nous trouvons la Charte de la CAOPA ambitieuse, pratique et pertinente pour protéger les intérêts des pêcheurs artisanaux, soutenir la pêche artisanale et protéger les ressources et les écosystèmes marins d'Afrique.

2. Nous considérons la création de la cellule des jeunes de la CAOPA comme un défi pour la jeunesse africaine à renforcer nos capacités et d'acquérir des connaissances pertinentes en

matière de pêche afin de pouvoir participer efficacement à la gouvernance et à la gestion des pêches aux niveaux local, régional et international.

3. Nous demandons à :

- i. la jeunesse africaine de relever le défi ;
- ii. aux organisations respectives à reproduire cette initiative de la CAOPA ; et
- iii. aux gouvernements respectifs à donner la priorité à l'implication des jeunes dans la gouvernance et la gestion des pêches.

Concernant les directives volontaires pour assurer une pêche artisanale durable

1. Nous admettons qu'il s'agit d'un instrument complet pour mobiliser les ressources, les aptitudes et les compétences afin de susciter l'intérêt des parties prenantes dans le domaine de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, de l'éradication de la pauvreté et de la durabilité environnementale, en vue de la réalisation des objectifs de développement durable.

2. Nous déclarons que nous nous approprions les Directives Volontaires pour assurer une pêche artisanale durable et prêts à renforcer la sensibilisation, à impliquer les parties prenantes et à mobiliser le soutien pour une mise en œuvre efficace dans nos pays respectifs.

3. Nous nous engageons à promouvoir la mise en œuvre du Cadre politique et de la Stratégie de Réforme de la Pêche et de l'Aquaculture de l'Union Africaine.

Concernant le développement organisationnel,

1. Nous sommes motivés et dotés de connaissances pertinentes pour mettre en place des organisations fonctionnelles qui favorisent la réalisation des objectifs de la CAOPA.

2. Nous nous engageons à traduire les connaissances acquises en actions concrètes pour le développement des organisations à la base.

3. Nous nous engageons à renforcer la mobilisation, la formation et la sensibilisation de nos pairs.

Concernant l'Année Internationale de la pêche et de l'Aquaculture Artisanales (IYAFA 2022)

Nous partageons l'opinion que l'Année Internationale de la pêche et de l'Aquaculture Artisanales (IYAFA 2022)

L'institution d'une année Internationale de la pêche et de l'Aquaculture Artisanales (IYAFA 2022) est une reconnaissance de la contribution de la pêche et de l'aquaculture artisanales à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, à la réalisation des droits de l'homme et des objectifs de développement durable (ODD).

Nous nous engageons à :

1. Etre des ambassadeurs de l'année Internationale de la pêche et de l'Aquaculture Artisanales (IYAFA 2022) dans nos pays respectifs.
2. Faciliter la mise en place de comités d'organisation dans nos pays ;
3. Réaliser des actions pour marquer l'Année Internationale de la Pêche et de l'Aquaculture Artisanales (IYAFA 2022).
4. Mettre en place un Comité des Jeunes de la CAOPA pour coordonner les activités liées à la célébration de l'Année Internationale de la Pêche et de l'Aquaculture Artisanales (IYAFA 2022)

Nous appelons :

1. Nos gouvernements, l'Union Africaine, la FAO, les partenaires techniques et financiers, la société civile, les médias, l'ensemble des communautés de pêche artisanale à s'investir et à soutenir toutes les actions pour la réussite de l'Année Internationale de la Pêche et de l'Aquaculture Artisanales (IYAFA 2022).

Fait à Saly, le 30 juin 2021

Cellule des Jeunes de la CAOPA